TARIFS D'INJECTION : TENDANCES POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2025

Nicolas Per

nicolasper@inforgazelec.be

Juillet 2025

PRIX D'INJECTION : TENDANCES POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2025

Avec le développement rapide des panneaux photovoltaïques à Bruxelles, la question de la réinjection de l'électricité produite dans le réseau prend de l'ampleur. En pratique, les ménages équipés n'utilisent qu'une partie de ce qu'ils produisent ; l'excédent est renvoyé sur le réseau et racheté par un fournisseur. Dans ce cadre, il est devenu crucial de bien comprendre comment cette injection est rémunérée et de choisir un contrat adapté, car les modalités peuvent fortement différer d'un fournisseur à l'autre.

À l'image des contrats de fourniture d'électricité, le tarif appliqué au kilowattheure injecté sur le réseau représente un paramètre fondamental. Ce prix détermine en effet la rémunération que le ménage peut espérer percevoir pour chaque kilowattheure d'électricité qu'il ne consomme pas directement et qu'il réinjecte dans le réseau. Autrement dit, c'est ce montant qui conditionne l'intérêt économique de l'injection : plus il est élevé, plus le ménage est susceptible de tirer un bénéfice de sa production excédentaire. Ce facteur devient donc un critère de choix important lorsqu'il s'agit de comparer les offres des différents fournisseurs.

Plusieurs types de contrats d'injection sont proposés à Bruxelles. Ils se distinguent par la nature du prix : fixe, lorsque le prix du kilowattheure reste stable pendant toute la durée du contrat, ou variable, lorsque ce prix évolue en fonction du marché. Cet article propose une analyse comparative de ces contrats, en mettant en lumière leurs tarifs respectifs ainsi que leur évolution dans le temps.

1 Comparaison des moyennes des contrats d'injection à prix fixe et des contrats d'injection à prix variables

Lorsqu'on compare la moyenne des prix proposés dans les contrats à prix fixe avec celle des contrats à prix variable, on observe une tendance commune à la baisse. Toutefois, les contrats variables restent, en moyenne, nettement plus rémunérateurs. Cela dit, l'écart entre les deux types de contrats tend à se réduire progressivement au fil des mois du premier semestre 2025, suggérant un certain rapprochement des conditions tarifaires.

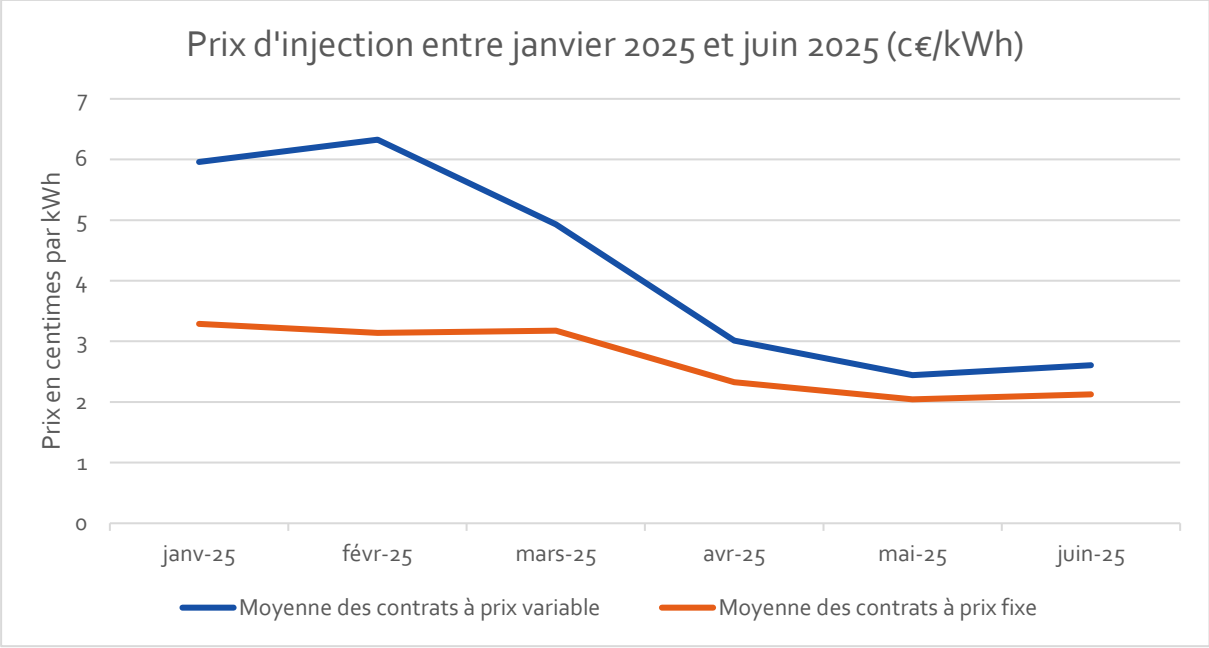

En janvier 2025, le prix moyen des contrats à prix fixe s'établit à 3,3 c€/kWh, pour atteindre 2,2 c€/kWh en juin, soit une diminution de 25,8 %. Les contrats à prix variable enregistrent une baisse bien plus marquée : de 6 c€/kWh en janvier, ils tombent à 2,6 c€/kWh en juin, ce qui représente une chute de 66,5 %.

Sur toute la période, les contrats d'injection à prix fixe sont nettement moins intéressants que ceux des contrats à prix variable, même si leurs prix convergent en juin 2025, où le prix moyen des contrats à prix fixe dépasse encore celui des variables de 16,7 %, traduisant un moindre avantage pour les consommateurs optant pour un contrat fixe.

2 Évolution des prix des contrats d'injection à prix variable

En 2025, huit contrats à prix variable sont disponibles à Bruxelles. Il s'agit du contrat d'injection de TotalEnergies, des contrats Easy, Flow, Direct et Drive proposés par Engie, du contrat Comfy de Luminus, ainsi que des contrats de Bolt et de Mega (via Testachats).

L'évolution du prix de la commodité pour ces contrats d'injection reproduit celle observée pour les contrats de prélèvement à prix variable. Cela s'explique par le fait que les deux types de contrats s'appuient sur les mêmes références de marché dans leurs formules d'indexation, ce qui les conduit à suivre des dynamiques tarifaires similaires.

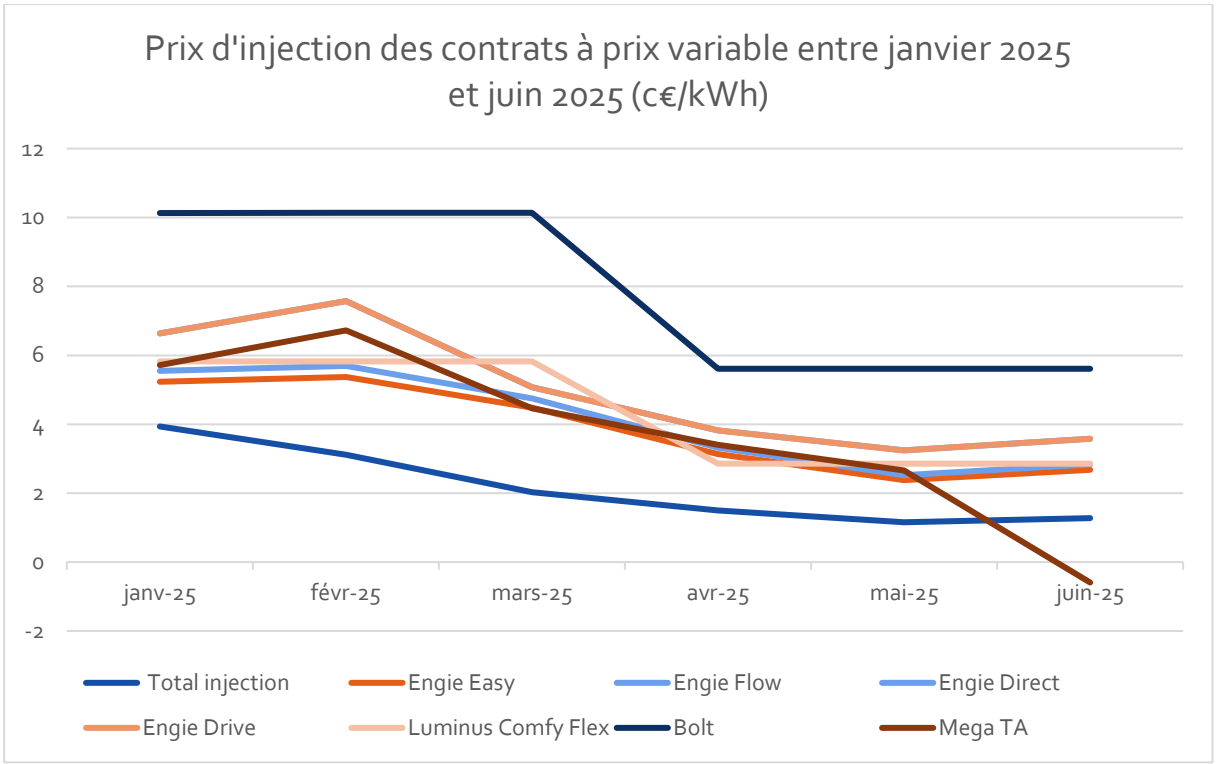

On observe une forte disparité des prix, particulièrement au début de l'année où le contrat de Bolt affiche un prix d'injection plus de deux fois supérieur à celui proposé dans le cadre du contrat de TotalEnergies. Malgré une tendance générale des prix à la baisse (défavorable aux clients donc), ces écarts restent très marqués dans le premier trimestre 2025. Ainsi, en juin, le contrat le plus avantageux pour le client (Bolt) propose un prix d'injection de 5,61 c€ par kilowattheure injecté, alors que le contrat le moins avantageux affiche des prix négatifs. En effet, lors du dernier mois de notre analyse, le client de Mega sera facturé 0,59 c€ par kilowattheure injecté.

3 Évolution des prix des contrats d'injection à fixe

Du côté des contrats à prix fixe, l'offre est plus restreinte : seuls quatre contrats sont proposés, à savoir les contrats Easy et Drive d'Engie, le contrat Comfy de Luminus et celui de Mega. TotalEnergies applique d'office un tarif d'injection à prix variable, même lorsque le contrat de fourniture est à prix fixe.

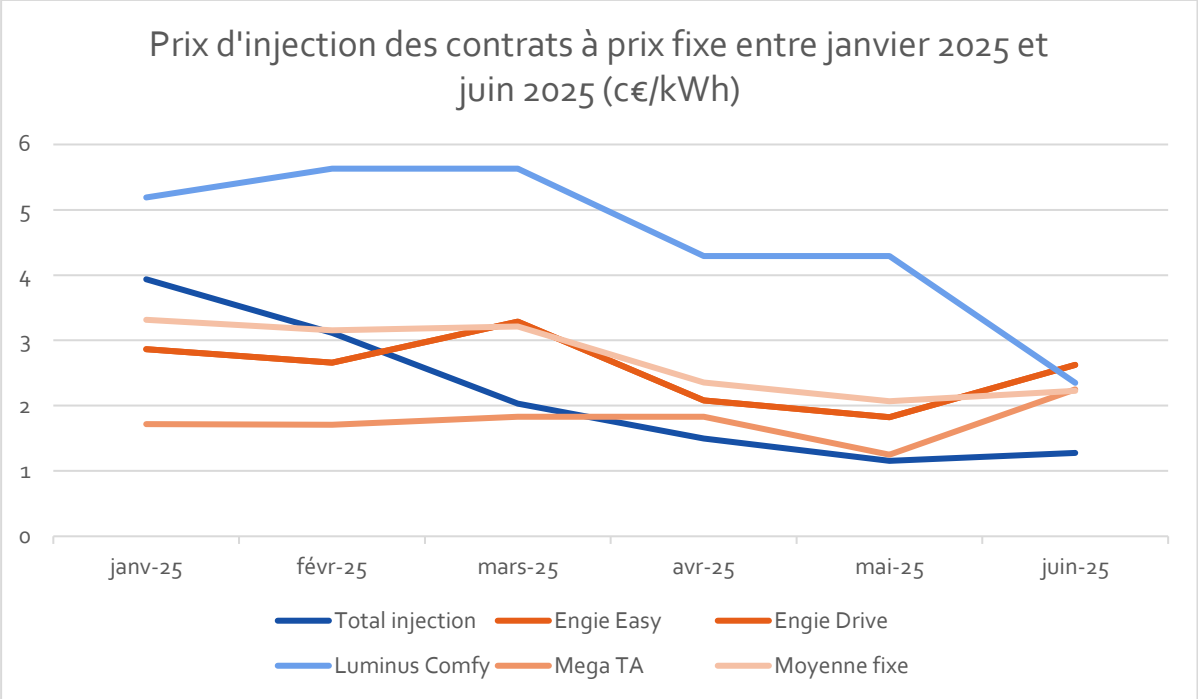

Jusqu'au mois de mai 2025, le contrat Comfy proposé par Luminus se distingue comme l'option la plus avantageuse. Sur l'ensemble de la période, il affiche en moyenne un tarif supérieur de 2,18 c€ par kilowattheure par rapport à la moyenne des contrats à prix fixe, ce qui en fait l'offre fixe la plus rémunératrice pour les ménages injectant leur surplus de production. Toutefois, cette tendance s'inverse en juin, avec une baisse marquée du tarif d'injection, qui descend à 2,35 c€/kWh. À partir de ce moment-là, c'est le contrat proposé par Mega via Testachats qui devient plus intéressant pour les consommateurs, en offrant une meilleure valorisation de l'électricité injectée.

4 Conclusion

En résumé, l'analyse du premier semestre 2025 montre une baisse générale des tarifs d'injection, qu'ils soient fixes ou variables. Malgré cette tendance, les contrats à prix variable restent globalement plus rémunérateurs, bien que les écarts avec les contrats fixes tendent à se resserrer. Le choix du contrat le plus avantageux reste donc très dépendant du fournisseur et du moment de l'année. Une comparaison régulière des offres demeure essentielle pour optimiser la valorisation de sa production excédentaire.